

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2018 à 19 heures, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme mentionnée ci-dessous :

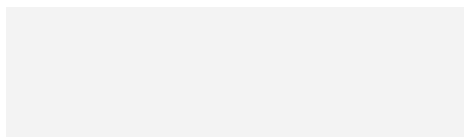
DM2018-0016 559, rue Saint-Jean-Baptiste, lot 3 818 388 du cadastre du Québec

Autoriser l'implantation de la maison existante avec une marge avant de 5,65 mètres du côté de la rue Beudet, alors que le Règlement 150 concernant le zonage exige une marge avant minimale de 6 mètres dans la zone H-607.

Advenant une décision favorable du conseil municipal, le requérant pourra obtenir les autorisations requises.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance mentionnée ci-dessus.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 20 avril 2018.



Micheline Lussier, OMA
Greffière adjointe